

LE DETACHEMENT DE GENDARMERIE AU KOSOVO (17 juin 1999 - 25 octobre 1999)

Le 17 juin 1999, la gendarmerie a projeté pour effectuer des missions de police et de sécurité publique au Kosovo un détachement de 125 officiers, gradés et gendarmes afin de participer à l'opération "Trident" au sein de la Brigade Leclerc.

Organisé en plusieurs pelotons, ce détachement se caractérise par la complémentarité des personnels qui y servent, les gendarmes départementaux pour les missions typiquement judiciaires et les gendarmes mobiles issus de l'Etat-Major et des escadrons 12/1 et 17/1 du groupement blindé de Satory pour la sécurité publique et le renfort. A cette complémentarité s'ajoute la polyvalence qui veut que chaque gendarme fasse indifféremment du maintien de l'ordre ou de la police judiciaire selon les circonstances. Ainsi dès leur arrivée sur zone le 26 juin, l'ensemble du détachement a été engagé sur le pont principal de Mitrovica où la situation était extrêmement tendue.

Les 9 et 10 septembre, de sérieux affrontements entre les deux communautés serbe et albanaise ont contraint le détachement à s'interposer. A cette occasion plusieurs personnels furent blessés dont 7 par éclats de grenades.

Le 5 octobre à l'occasion des funérailles, à Supkovac, de 18 des 24 victimes de la rue Popovic, le détachement doit intervenir pour protéger puis extraire 12 serbes et l'équipage d'un blindé russe encerclés et lapidés par la foule.

Le 15 octobre, le DETGEND est à nouveau engagé pour contenir une manifestation d'extrémistes albanais qui tente de traverser le pont par la force.

Au cours de ces différents affrontements, 42 des 125 gendarmes du DETGEND seront blessés.

En quatre mois, les 125 gendarmes du DETGEND auront constaté plus de 4 800 crimes et délits, élucidé 33 meurtres, interpellé 158 individus, incarcéré 60 individus, travaillé sur 38 charniers. Durant cette période, le DETGEND a également saisi 222 armes, 120 obus de mortiers, 120 roquettes antichars, 10 Missiles antichars chinois, 217 grenades, 2 700 détonateurs et plus de 34 000 munitions diverses.

Le détachement de gendarmerie était commandé par le colonel Vicaire.

INSIGNE

Insigne homologué sous le n° GN 0073 du 17 juillet 2000.

Lecture héraldique :

"Rondache écartelée aux 1 et 4 d'or et aux 2 et 3 d'argent, chargée en coeur d'un tourteau d'azur, sur le tout rose des vents de candide supportant une carte du Kosovo de gueules au flan dextre au trident de sable et au flan senestre à la grenade d'or. En orle et en chef DETACHEMENT GENDARMERIE et en pointe KOSOVO, le tout en capitales de sable".

Le gendarme Lecigne Mickaël est l'auteur de cet insigne.

Fabrication : Alain Mourgeon - 1er tirage : 500 exemplaires numérotés de 1 à 500.

- 2ème tirage : avec homologation GN 0073

Fixation par boléro serti.



M. LOUIS